



CONSELL GENERAL  
PRINCIPAT D'ANDORRA

## Discours du Président du *Consell General*- Parlement- de la Principauté d'Andorre, M. Vicenç Mateu

### **Mobilisation des Parlements contre la haine et en faveur de sociétés inclusives et non racistes.**

Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,  
Mesdames et Messieurs les présidents et présidentes des Parlements,

En mai dernier, dans le rapport annuel de l'Agence des droits fondamentaux, l'Union européenne s'est montrée soucieuse de l'augmentation de la xénophobie et du racisme dans les États membres, en conséquence, d'une part, des attaques terroristes survenues les derniers temps et d'autre part, de l'arrivée de centaines de milliers de réfugiés. Le rapport pointe aussi le revers de la médaille: il souligne les manifestations de solidarité qui se sont fait jour pour contrecarrer la terrible crise humanitaire qui se tient aux portes de l'Europe.

L'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne, FRONTEX, a mis en avant une augmentation exponentielle des réfugiés.

Un point du rapport de l'Agence me paraît particulièrement pertinent: le profil des auteurs des attentats terroristes qui ont eu lieu n'est pas celui de l'étranger, mais correspond à des jeunes qui sont nés chez nous, en Europe. Nous sommes face à une fracture interne où plusieurs questions se posent, notamment où est la racine de ce mal et comment le combattre.

L'Andorre est un pays qui a fait de l'union sa devise. "*Virtus unita fortior*". Unis nous sommes plus forts. La cohésion sociale est sans aucun doute l'un de nos atouts les plus précieux.

Je ne prétends pas donner une image idyllique de la Principauté. Ceci dit, notre dimension contribue clairement à maintenir cette cohésion.

La dimension réduite de l'État n'est pas une valeur en soi, mais c'est une caractéristique qui permet, d'une part de tisser des liens facilement – y compris une connaissance réciproque, et d'autre part, d'augmenter la participation. Ce sont deux éléments clés pour la configuration politique du territoire. Ces deux éléments rassemblent la société autour d'un projet commun et sont probablement l'antidote de la méfiance, de la peur et de la haine.

Ainsi, les Parlements, quelque-soit la taille du pays que nous représentons, nous devons nous mobiliser en faveur de sociétés inclusives, et veiller à ce que le cadre légal et institutionnel de nos pays facilite à ce que les citoyens puissent y vivre dans leurs diversités.

Au cours des soixante (60) dernières années l'Andorre a connu des changements très profonds. Depuis dix-neuf cents cinquante-cinq (1955), le pays a connu un processus continu de croissance économique qui a abouti à une augmentation substantielle de la population. Le pays est passé de six-mille habitants à quatre-vingt-dix mille. La population de la Principauté a été multipliée par treize (13) en cinquante (50) ans.

Plusieurs éléments ont permis une intégration des migrants. Ce brassage de populations où plus de quatre-vingt (80) nationalités différentes cohabitent dans un espace de quatre-cent-soixante-huit (468) kilomètres carrés (Km<sup>2</sup>) est plus le fruit de politiques d'union dans la diversité, que d'une uniformisation. Les facteurs d'intégration les plus visibles sont l'offre de travail et l'école. L'école est un lieu de rencontre privilégié qui encourage la mixité, où l'on apprend à connaître « l'autre » et où l'on peut surmonter les préjugés. Il faut dire qu'en Andorre la scolarité est gratuite pour tous. A ces deux facteurs sociaux il faut ajouter l'adaptation de la législation à la nouvelle donne, avec une flexibilisation de l'accès à la nationalité qui a introduit le *jus soli* en son sein et qui permet la naturalisation des enfants nés en Andorre de parents étrangers. Vu que la langue officielle du pays est le catalan, le pays a mis en place plusieurs centres gratuits pour faciliter l'apprentissage de la langue.

Or, bien qu'une société inclusive se bâtit grâce surtout à l'accueil des étrangers, d'autres facteurs doivent être aussi pris en compte. Je mentionnai au début que la rupture ne se produit pas seulement en raison de l'origine étrangère des individus – n'oubliez pas que le profil des auteurs d'attentats terroristes en Europe correspond à des jeunes nés ici, à des européens de deuxième ou de troisième génération. La rupture est aussi le fruit d'une fracture sociale. Les réponses à ce phénomène font encore défaut mais nous devons être conscients que la crise qui touche l'Europe depuis deux-mille-sept (2007) a provoqué une précarisation des classes moyennes et l'exclusion des plus démunis. Elle a aussi contribué à un repli sur soi.

Notre devoir, en tant que Parlementaires est de veiller à rétablir la confiance, l'unité et l'égalité des chances entre nos citoyens. Dans cette Europe à l'horizon incertain, il faut réapprendre à cohabiter avec autrui et avec l'étranger tout en encourageant la cohésion sociale. Et la cohésion sociale est, Mesdames et Messieurs, la clé pour une Europe paisible, solidaire et prospère.

Je vous remercie de votre attention.